

Enfin, Sud arrive parmi nous

Le 20 avril 2010

Des syndiqués de Webhelp quittent leur organisation syndicale respective et créent, avec des non syndiqués, la section Sud rattachée au Syndicat des Activités Postales et de Télécommunications.

UN NOUVEAU SYNDICAT A WEBHELP

Pourquoi un nouveau syndicat ?

En participant massivement à la grève de mars 2010, nous avons un réel espoir de voir améliorer nos revenus et nos conditions de travail.

Suite aux négociations annuelles obligatoires (N.A.O), à Webhelp Caen, nous nous sommes soulevés contre la direction pour l'amélioration de nos conditions de travail (9 heures d'appels, travail le dimanche et jours fériés, les menaces de déstaffing, l'incompétence de certains encadrants), ainsi que pour l'amélioration de notre rémunération.

Souvenons-nous des N.A.O 2010 :

Nos représentants syndicaux, tous confondus, (CGT,CFDT,CFTC), après avoir soutenus nos revendications, se sont par la suite désolidarisés des grévistes.

Ils nous ont tous abandonnés, estimant que les propositions de la direction étaient largement suffisantes et ne nécessitaient pas la

poursuite du mouvement social, allant, par la même occasion, contre l'avis général des salariés présents, c'est-à-dire **Nous**.

Nous parlons bien de miettes offertes par la direction :

à Pour les plus chanceux 4,4% d'augmentation (Un juste retour des choses après 3 ans sans augmentation de coeff)

Et pour les autres, qui dépassent les minima sociaux (bien au-dessus selon Mr Millert) 1,9% d'augmentation.

EN FINIR AVEC LES RÉCIDIVES DES MALTRAITANCES AU TRAVAIL !



De qui se moque t'on ?

- Pas de ticket restaurant,
- Pas de prime de vacances,
- Pas de prime d'ancienneté,

simple retour de Webhelp à notre implication dans notre métier !!!

Bien sûr, la direction réfléchit de façon annuelle et, non mensuellement comme nous pauvres smicards.

Notre découvert, notre loyer, ... sont pourtant mensuels, pas annuels !

Du conflit, il nous reste un goût amer !!!

Où sont passées nos heures de délégation de masse, notre droit d'expression salariale qui devait être rémunéré ? Où est passée la démocratie ?

Pourquoi un tel revirement

Que s'est-il passé pendant la réunion à huis clos entre les délégués syndicaux et Mr Frédéric JOUSSET, co-président du groupe ?

Pour nous, les délégués syndicaux ne doivent pas lâcher les salariés en lutte pour l'amélioration de leurs revenus, surtout en cette

période de crise...

C'est aux salariés, en assemblée générale, de décider de la poursuite ou non d'un conflit social.



Pourquoi Sud



Pourquoi nous avons choisi **Sud**

Un syndicat n'est que ce que ses adhérents en font :

Pour être plus forts face à une direction toujours plus agressive, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, quelles que soient les disponibilités.

Notre force réside dans nos idées, mais la satisfaction de nos revendications résidera dans notre travail collectif.

A SUD, chacun s'engage à la hauteur de ce qu'il peut ou de ce qu'il veut.

La défense des droits dans une entreprise concerne l'ensemble des salarié(e)s, c'est en étant nombreux que nous obtiendrons, par la lutte, des droits nouveaux.

Sud : Un syndicat différent.
Sud s'est construit en 1989 autour des 3 lettres S, U et D.

Solidaires dans et à l'extérieur de l'entreprise. C'est aussi le nom de l'union syndicale interprofessionnelle Solidaires, qui regroupe notamment l'ensemble des syndicats Sud. Solidaires est aujourd'hui incontournable dans le paysage syndical (100 000 adhérents au niveau national), notamment dans le Calvados où Sud est 1ère organisation dans de nombreuses entreprises (Renault Trucks, La Poste, la CAF, France Telecom, ...)

Unitaires car nous considérons qu'il faut toujours favoriser l'unité des salarié-es et de leurs organisations pour lutter efficacement.

Démocratiques dans le fonctionnement de notre organisation syndicale, tout en respectant les choix et orientations

(Hors lien de parenté ou copinage...)

Pourquoi alors que les annonces de proposition d'évolution arrivent tout juste à la vue des salariés sur l'intranet, certains des postes sont déjà attribués ? (pour exemple SFR TOUCH ou même PE)



de chacun-e, mais aussi dans les luttes qui doivent être "maîtrisées" par celles et ceux qui en sont les premiers acteurs : Les salarié-e-s.

Un 1er mai chômé :
Sud est intervenu auprès de la Direction pour lui demander sur quel fondement s'appuie Webhelp pour considérer que la nature de l'activité "centre d'appels" ne permet pas d'interrompre le travail le 1er Mai conformément aux dispositions légales.

Sud revendique l'attribution des postes vacants selon des critères objectifs et transparents.

Webhelp condamnée pour licenciement abusif avec l'aide de Sud :

Sophie et Laetitia sont embauchées à Webhelp (Pierre Heuzé) en février 2006. Elles refusent de signer leur contrat de travail, contestant le caractère abusif de la clause de "débit formation". Elles sont licenciées le 1er juillet 2006 et font appel à Sud pour les défendre devant le conseil des Prud'hommes : La société Webhelp est condamnée pour licenciement abusif, sans cause réelle et sérieuse.

Charlène GOURDIN, (Projet Orange) a été élue représentante de la section syndicale Sud, et désignée auprès de la Direction pour exercer ce premier mandat.

Rejoignez nous, pour adhérer à un syndicat qui vous écoute !

Pour tout contact, joignez Charlène, ou Sud PTT au 02 31 94 26 00

ou par mail à : sudwebhelp14@orange.fr